ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE EXCLUSIVE
AU BUDGET DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 12 DÉCEMBRE À 20H15

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. ADMINISTRATION

2.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1.1 Période d'interventions réservée aux élus;

2.1.2 Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour;

2.1.3 Constatation par les membres du Conseil municipal de l'avis de convocation;

2.1.4 Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024;

2.1.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1001-2024 décrétant l'imposition des taux de taxation, de compensations et de la tarification de différents services municipaux pour l'année 2024;

2.1.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1002-2024 portant sur la tarification de l'ensemble des services municipaux 2024;

2.2 SERVICE DU GREFFE

2.2.1 Aucun

2.3 SERVICE DES FINANCES

2.4 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2.4.1 Aucun

2.5 SERVICE DES COMMUNICATIONS

2.5.1 Aucun

3. SERVICE D'AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

3.1 Aucun

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Aucun

5. **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

5.1 Aucun

6. **SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES LOISIRS**

6.1 Aucun

7. **SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

7.1 Aucun

8. **PAROLE AU PUBLIC**

8.1 **Période de questions**

8.1.1 Questions du public exclusives au budget;

9 CLÔTURE DE LA SÉANCE